



# Réunion de secteur 2022 : secteur B / Demptézieu-Le Mollard

THEME	SUJET	REPOSE
Vitesse	La vitesse des automobiles dans le hameau semble très élevée, notamment sur la route du Mollard ; peut-on faire quelque chose ?	Depuis les dernières réunions de quartier, la mairie s'est dotée d'un radar pédagogique. Les relevés et analyses montrent que la très grande majorité des automobilistes respecte la limitation de vitesse. La sensation de vitesse est donc plus importante qu'elle ne l'est en réalité. Cela dit, des contrôles de vitesse sont effectués régulièrement par le policier municipal, et peuvent être envisagés sur la route du Mollard.
Mobilité	Quel développement à venir des transports en commun à Saint-Savin ?	La CAPI est en charge des transports dans la communauté de communes. La CAPI a justement lancé une étude dont le but est de revoir son plan de déplacement, une enquête publique est d'ailleurs en cours, chacun est invité à y participer. <a href="https://capi-agglo.fr/vos-services/transport-et-mobilite/">https://capi-agglo.fr/vos-services/transport-et-mobilite/</a>
Déplacement mode doux	Est-il envisagé d'aménager des voies cyclables ?	Une étude « déplacement modes doux » a été lancée par la commune en partenariat avec un bureau d'études, l'idée directrice étant de pouvoir relier les différents hameaux en mode doux. A ce stade, un point intermédiaire a été fait avec le bureau d'études, l'objectif est de finaliser cette étude cette année.
Sécurité / Sureté	Des faits d'incivilités et/ou de délinquance sont réguliers sur le parking près de l'école. Est-il possible de le fermer ?	Il est recommandé de composer le 17 pour appeler les gendarmes lorsque des faits sont constatés. Ne pas hésiter.
Téléphonies / Réseaux	Peut-on avoir une visibilité sur le déploiement de la fibre ? De nombreuses personnes étant en télétravail, les gênes occasionnées sont fréquentes et très pénalisantes.	Il est rappelé que le déploiement de la fibre est de la responsabilité du Département. Le planning de déploiement n'est toujours pas disponible. Il sera communiqué aux Saint-Savinois lorsqu'il sera connu, et une réunion publique spécifique pourra être organisée au besoin.
Cadre de Vie	Peut-on en savoir plus sur les travaux à venir pour la salle de motricité ?	La construction d'une salle de motricité de 160m <sup>2</sup> environ va débuter dans les mois qui viennent, à proximité des bâtiments existants de l'école Pierre Coquand. Le financement de ce projet est couvert à 60% avec le plan école (subvention Département) et 20% DETR (subvention Etat) Cette salle est à vocation purement scolaire, et ne sera donc utilisée que par les élèves et enseignants de l'école.

Cadre de Vie	Il serait bien qu'une plaque rappelle qui était Pierre Coquand	C'est une bonne idée, qui va être examinée, notamment en consultant la famille de M. Pierre Coquand.
Environnement	Peut-on envisager de planter des arbres, des fleurs, et que la mairie se dote de véhicules électriques ?	Deux arbres ont été plantés récemment aux abords du château. La mairie est en train de se doter d'un véhicule électrique, destiné aux déplacements du personnel administratif. Il est financé par les artisans et commerçants de la commune, et sera floqué du nom des entreprises partenaires.
Cadre de Vie	Est-il envisagé d'avoir une aire de jeux à Demptézieu ?	Un projet d'aire de jeux est en cours pour le Bourg. Une aire de jeux pour les plus petits est également à l'étude pour le secteur de Demptézieu.
Cadre de Vie	Beaucoup de parents souhaiteraient que le terrain de sport à Demptézieu soit accessible aux enfants en dehors des heures d'école	Une première expérience d'ouverture s'était mal passée, provoquant des plaintes de riverains. La municipalité est ouverte pour trouver une solution acceptable qui permettrait de rouvrir ce terrain de sport.
Infrastructure	En cas de forte pluie, il y a des inondations route du Mollard. Que peut-on faire ?	Une étude d'aménagement a été faite par un bureau d'études. Des travaux d'ampleur seraient nécessaires, avec notamment la création d'un bassin de rétention de 1500m <sup>3</sup> . Le chiffrage se montant à 300 000€, c'est un gros investissement qui ne peut se faire immédiatement, mais qui doit être considéré dans le plan d'investissement à long terme de la commune.